

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **premier jour d'octobre 2009**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

09-10-284 **Approbation du procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 14 septembre 2009.

ADOPTÉE

09-10-285 **Délégation au déjeuner-conférence de la FADOQ**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil autorise une délégation de la Ville de Princeville au déjeuner-conférence de la FADOQ qui aura lieu le 1^{er} octobre 2009 au Centre communautaire de Plessisville, par l'achat de 2 billets au coût de 7.00 \$ du billet.

ADOPTÉE

09-10-286 **Éoliennes de l'Érable – Projet communautaire**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville donne son appui au projet communautaire d'implantation d'éoliennes parrainé par la MRC de l'Érable et complémentaire au projet privé actuel;

QUE le conseil donne son accord de principe à une éventuelle participation financière au projet selon un pourcentage de participation basé sur la richesse foncière uniformisée pour un montant estimé pour Princeville à l'heure actuelle à 22 000 \$.

ADOPTÉE

09-10-287

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 15 septembre 2009
- nos 9CH001492 à 9CH001501 41 618.06 \$
- En date du 22 septembre 2009
- nos 9CH001502 & 9CH001503 678.50 \$
- En date du 25 septembre 2009
- nos 9CH001504 à 9CH001508 14 678.32 \$
- En date du 28 septembre 2009
- nos 9CH001509 & 9CH001510 5 958.97 \$
- En date du 14 septembre 2009
- no 9CH001467 annulé
- dépôts salaires des périodes 200936 à 200939

ADOPTÉE

09-10-288

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 1^{er} octobre 2009
- nos 9CH001511 à 9CH001633 450 672.11 \$
- En date du 17 août 2009
- no 9CH001273 annulé

Fonds immobilisation :

- En date du 1^{er} octobre 2009
- nos 9CH200038 à 9CH200040 222 940.70 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organisme - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville : Ambulance St-Jean.

09-10-289

Engagement de deux employées au restaurant

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'embauche de Madame Mélanie Fortier comme employé au restaurant du Centre Sportif en date du 21 février 2009 ainsi que Madame Maïthé Savoie en date du 13

septembre 2009 et qu'elles soient engagées selon les conditions d'embauche prévues à la convention collective actuelle.

ADOPTÉE

09-10-290

Achat d'appareils respiratoires

Sur une proposition du conseiller Martin Sévégné, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'acheter pour le service incendie quatre appareils respiratoires de marque ISI au coût de 3 200 \$ chaque, avant taxes, auprès de CSE Incendie et Sécurité inc.;

QUE cette dépense soit financée à même le fonds des activités financières ainsi que des revenus supplémentaires du service incendie.

ADOPTÉE

09-10-291

Coût des services de désincarcération pour les municipalités adjacentes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de facturer un montant de 200 \$ pour chaque sortie du service incendie sur le territoire des municipalités nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération.

ADOPTÉE

09-10-292

Contrat de services pour l'entretien d'hiver du rang 6 avec la Paroisse de Plessisville

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Princeville désire accorder l'entretien d'hiver du rang 6 Est de la Paroisse de Princeville à la municipalité de la Paroisse de Plessisville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévégné, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'entretien d'hiver du rang 6 Est de la Paroisse de Princeville à la municipalité de la Paroisse de Plessisville au montant de 1 500 \$ pour une distance d'environ 0,57 kilomètres taxes incluses.

QUE cet entretien de chemins d'hiver n'inclut pas la fourniture du souffleur à neige.

ADOPTÉE

09-10-293

Moto-Club Bois-Francis inc. – Demande de traverse municipale

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Princeville a obtenu du Club Moto-Club Bois-Francis inc., leur demande de droit de passage pour circuler sur les différents chemins et rues de la Ville de Princeville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Princeville désire accorder le droit de passage au Club de moto-neige des Bois-Francis pour permettre aux utilisateurs de motoneige de circuler sur le territoire de la Ville de Princeville selon la réglementation provinciale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le droit de passage

au Club Auto neige des Bois-Francis afin de permettre aux utilisateurs de moto-neige de circuler en toute sécurité sur les chemins municipaux et rues de la Ville de Princeville tels que décrits en annexe selon les normes et règles établis par la Loi sur la circulation des véhicules hors routes du Québec.

QUE le présent droit de passage est accordé pour la saison 2009-2010 soit du 1^{er} décembre 2009 au 15 avril 2010.

ADOPTÉE

09-10-294

Enseigne sur poteaux

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accepter la proposition pour la fourniture d'une enseigne sur poteaux par Enseignes aux Quatre-Vents au coût de 15 239.00 \$ avant taxes, installation non incluse;

Cette dépense est financée à même le salaire non-utilisé du département des Travaux publics du fonds des activités financières.

ADOPTÉE

09-10-295

Boîtier électronique pour enseigne

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la proposition pour la fourniture d'un boîtier électronique pour enseigne par Daktronics au coût de 14 245.21 \$ avant taxes, installation non incluse;

Cette dépense est financée par le fonds de roulement pour un montant de 15 300 \$ à être remboursé en deux versements égaux.

ADOPTÉE

09-10-296

Projet de connaissance des eaux souterraines du bassin de la rivière Bécancour – Autorisation à l'UQAM

CONSIDÉRANT QUE le 4 septembre 2008, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a annoncé un investissement de 7,5 millions \$ dans un nouveau programme visant à dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise aussi à développer des partenariats entre les acteurs de l'eau et les gestionnaires du territoire afin de favoriser une saine gestion de la ressource;

CONSIDÉRANT QUE la région désire s'inscrire au programme du MDDEP et, afin de respecter l'une des conditions d'adhésion, le projet sera réalisé par l'UQAM sous l'égide du comité des partenaires;

CONSIDÉRANT QU'une source importante de données utiles au projet est constituée par les résultats et les rapports déposés par les municipalités auprès de Ministères et d'organismes gouvernementaux;

CONSIDÉRANT QUE ces Ministères et organismes pourront rendre disponibles lesdits documents mais qu'ils ont préalablement besoin de l'autorisation en ce sens de la part des municipalités concernées dont la municipalité de la Ville de Princeville;

CONSIDÉRANT QUE ces données seront incorporées dans une base de données à références spatiales permettant de tracer des cartes thématiques sur les aquifères et les eaux souterraines;

CONSIDÉRANT QUE cette base de données sera mise à la disposition des partenaires du projet et du MDDEP, pour ces raisons, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de la Ville de Princeville et les consultants mandatés par cette dernière donnent à l'Université du Québec à Montréal et à ses partenaires accès à l'ensemble des documents pertinents pour des fins de cartographie hydrogéologique, qui ont été déposés par notre municipalité auprès de Ministères et organismes gouvernementaux;

QUE ces informations feront partie des archives créées pour le projet et qu'elles pourront être intégrées aux bases de données, aux documents cartographiques, aux rapports, communications et publications scientifiques qui en résulteront. Que ces documents feront l'objet d'une licence d'utilisation de l'UQAM auprès du MDDEP. Il est entendu que l'UQAM s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale de ces informations.

ADOPTÉE

09-10-297

Vente de parcelles de terrains – Rue Fréchette

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de céder des parcelles de terrains aux propriétaires et aux prix suivants (avant taxes) :

Acquéreurs	Lot	prix
Julie Gosselin & Patrice Croteau	247-1-ptie	475.00 \$
Nathalie Duchesne & Jean Bibeau	247-1-ptie	475.00 \$
Nathalie Thibodeau	247-1-ptie	475.00 \$
Chantale Turcotte & Raymond Bazin	247-1-ptie	475.00 \$
Donald Gagnon & Nancy Turmel	247-1-ptie	475.00 \$
Gilles Massé	247-1-ptie	475.00 \$
Louise Bergeron & Luc Gagnon	247-1-ptie	475.00 \$
Diana Gonzalez & Jerson Horcyni Remolina	247-1-ptie	475.00 \$
Sonia Bédard & Bruno Côté	247-1-225-ptie	475.00 \$
Huguette Paris & André Mailhot	247-1-224-ptie	475.00 \$
Marc Massé	247-1-223-ptie	475.00 \$
Marlayne Baril & Dany Lefebvre	247-1-222-ptie	475.00 \$
Nathalie Boisvert & Patrick Goyette	247-1-221-ptie	475.00 \$
Denise Marchand & Peter Heeremans	247-1-220-ptie	475.00 \$
Mario Hémond	247-1-220-ptie	475.00 \$

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Daniel Collin, arpenteur/géomètre ;

Le Maire et le greffier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville le ou les actes notariés à intervenir.

ADOPTÉE

09-10-298

Demande de parrainage financier pour le projet Place aux Jeunes 2009-2010

ATTENDU QU'il est important de sensibiliser la population au phénomène de la migration des jeunes ;

ATTENDU QU'Impact Emploi, par son projet Place aux Jeunes, réalisera des séjours exploratoires pour des jeunes de 18 à 35 ans ayant quitté ou habitant à l'extérieur de la MRC de l'Érable ;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ en guise de parrainage financier à Impact Emploi pour la réalisation du projet de Place aux Jeunes 2009-2010.

ADOPTÉE

09-10-299

Subvention d'heures de glace au Hockey mineur de Princeville – Saison 2009-2010

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder au Hockey mineur de Princeville, conditionnellement à la présentation de leur états financiers, une banque d'heures gratuites d'un maximum de 400 heures pour la saison 2009-2010;

QUE ces heures gratuites ne sont attribuées mensuellement qu'après que les premières 30 heures soient utilisées et facturées au Hockey mineur de Princeville, et ce, de septembre 2009 à mars 2010.

ADOPTÉE

09-10-300

Subvention d'heures de glace au Club de patinage artistique de Princeville – Saison 2009-2010

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'accorder au Club de patinage artistique de Princeville une banque d'heures de glace gratuites d'un maximum de 240 heures, incluant le spectacle de fin d'année, pour la saison 2009-2010;

QUE les heures gratuites ne sont attribuées mensuellement qu'après que les premières 8 heures soient utilisées et facturées au Club, et ce, de septembre 2009 à mars 2010;

QUE pour les compétitions d'une fin de semaine (par exemple la compétition Claude Routhier), en autant que le régisseur aux sports n'y travaille pas, le Ville accordera une subvention équivalente au quart du total des heures louées par le Club.

ADOPTÉE

09-10-301

Vente d'une partie de terrain

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de céder une partie des lots numéros 2A-52 et 2A-53 d'une superficie totale de 15 604 m², le tout tel que montré sur un plan préparé par Daniel Collin sous le numéro 27 983, à Olymel s.e.c. pour le prix de 115 896.14 \$ avant taxes ;

Le Maire et le greffier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville l'acte notarié préparé par Marika Trépanier, notaire.

ADOPTÉE

09-10-302 **Création d'une réserve financière pour la construction d'un terrain de balle**

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de créer une réserve financière pour la construction d'un nouveau terrain de balle ;

QUE le produit de la vente d'une partie de l'immeuble où sont situés les actuels terrains de balle, soit un montant de 115 896 \$, soit transféré à cette réserve lorsqu'il sera perçu.

ADOPTÉE

09-10-303 **Aide financière au Tournoi provincial Bantam-Midget Desjardins 2010 de Princeville**

Sur la proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de contribuer à l'organisation du Tournoi Provincial Bantam/Midget Desjardins – Édition 2010 par l'octroi d'un montant de 500 \$ pour l'achat de médaillons et bannières

ADOPTÉE

09-10-304 **Société canadienne de la Sclérose en plaques**

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par la Fondation Sclérose en plaques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil consent à verser une contribution financière de 100 \$ à la Société canadienne de la Sclérose en plaques.

ADOPTÉE

09-10-305 **Les Amis de l'Art**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser un montant de 100 \$ à la Chorale «Les Amis de l'Art» de Princeville.

ADOPTÉE

Chevaliers de Colomb – Cadeaux - Classé

Fondation Air-Médic- Classé

09-10-306

Légion Canadienne

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser un montant de 100 \$ à la Légion Canadienne afin de souligner d'une façon particulière le Jour du souvenir.

ADOPTÉE

09-10-307

Cercles des Fermières de Princeville

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de verser un montant de 500 \$ pour la célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire de fondation du Cercle des Fermières de Princeville.

ADOPTÉE

La conseillère Monique Carré ainsi que les conseillers André Bergeron et Martin Sévigny quittent la vie politique et adressent leurs remerciements aux membres du conseil ainsi qu'au personnel.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

09-10-308

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière